



**pellenc s.a.**

Route de Cavailon,  
B.P. 47,  
84122 PERTUIS cedex  
(France)  
Tél : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09  
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com  
www.pellenc.com



Notice originale

## GUIDE DE L'UTILISATEUR

# Treelion

D45-700

D45-900

D45-1500



### CONTENU DE LA MALLETTE :

**TREELION adaptable** (avec boîtier d'adaptation)

- Un sécateur avec boîtier d'adaptation
- Un brassard
- Une pierre d'affûtage
- Une clé de réglage
- Un tube de graisse
- Un tournevis plat
- La carte de garantie
- Un guide de l'utilisateur
- Une clé 6 pans

**LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION**



32\_77551\_H - 01/2016



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ</b> .....	<b>3</b>
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL</i> .....	4
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE SÉCATEUR ÉLECTRONIQUE TREELION D45</i> .....	5
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE</i> .....	5
<b>DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</b> .....	<b>6</b>
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</i> .....	7
<b>PREMIÈRE MISE EN SERVICE</b> .....	<b>7</b>
<i>ORIENTATION DE LA TÊTE DE COUPE</i> .....	7
<i>ORIENTATION DE LA POIGNÉE</i> .....	8
<i>VERSION TREELION D45 + CORDON + BATTERIE SÉCATEUR</i> .....	9
<i>VERSION TREELION D45 + BOÎTIER D'ADAPTATION + BATTERIE MULTIFONCTION</i> .....	9
<b>UTILISATION</b> .....	<b>10</b>
<b>LE MODE PROGRESSIF (PLEINE OUVERTURE)</b> .....	<b>10</b>
<b>LE MODE SEMI OUVERTURE</b> .....	<b>10</b>
<b>LE MODE SÉCURITAIRE</b> .....	<b>10</b>
<b>CONSEILS D'UTILISATION</b> .....	<b>11</b>
<b>REMARQUES</b> .....	<b>11</b>
<b>AFFÛTAGE</b> .....	<b>12</b>
<b>RÉGLAGE DU JEU FONCTIONNEL DE LA LAME</b> .....	<b>12</b>
<b>DESCRIPTIF DE LA TÊTE DE COUPE</b> .....	<b>13</b>
<b>CHANGEMENT DE LAME OU D'AXES</b> .....	<b>13</b>
<b>CHANGEMENT DE CROCHET</b> .....	<b>13</b>
<b>RÉGLAGE CROISEMENT DE LA LAME</b> .....	<b>14</b>
<b>RÉGLAGE DE LA DEMI-OUVERTURE DE LA LAME</b> .....	<b>14</b>
<b>ENTRETIENS DIVERS</b> .....	<b>15</b>
<b>CHANGEMENT DE LA BATTERIE</b> .....	<b>15</b>
<b>HORS PÉRIODE DE TAILLE</b> .....	<b>15</b>
<b>INCIDENTS</b> .....	<b>15</b>
<b>GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.»</b> .....	<b>16</b>
<b>CONDITIONS DE GARANTIE PARTICULIÈRES</b> .....	<b>17</b>
<b>DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ</b> .....	<b>18</b>

## INTRODUCTION

Cher client,

Nous vous remercions de l'achat du TREELION. Correctement utilisé et entretenu, cet outil vous procurera des années de satisfaction.



### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

## INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



### CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour l'outil suivant : sécateur électronique TREELION D45.

**Il est IMPÉRATIF que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.**

**Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.**

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE, AVERTISSEMENT / ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaire un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

**Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.**

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

## INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

### AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



**AVERTISSEMENT** Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- Le TREELION est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement à la taille de la vigne et des arbres fruitiers.
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

#### **Sécurité de la zone de travail**

---

- 1– Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
- 2– Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
- 3– Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

#### **Sécurité électrique**

---

- 1– Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils à branchement de terre.
- 2– Eviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.
- 3– Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.
- 4– Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
- 5– Lorsqu'on utilise un outil à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.
- 6– Si l'usage d'un outil dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).

#### **Sécurité des personnes**

---

- 1– Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.
- 2– Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
- 3– Eviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.
- 4– Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
- 5– Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.
- 6– S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux.
- 7– Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.
- 8– Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.

## INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

### Utilisation et entretien de l'outil

- 1– Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.
- 2– Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.
- 3– Débrancher la fiche de la source d'alimentation en courant et/ou le bloc de batteries de l'outil avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil.
- 4– Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.
- 5– Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
- 6– Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.
- 7– Utiliser l'outil, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.

### Maintenance et entretien

- 1– Faire entretenir l'outil par un distributeur agréé PELLENC utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

## AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE SÉCATEUR ÉLECTRONIQUE TREELION D45

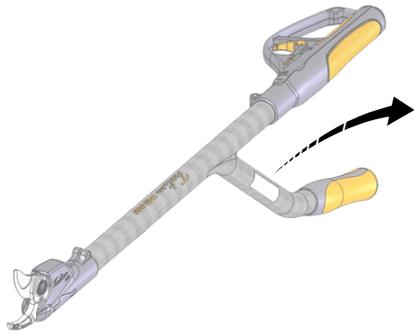
- 1– Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
- 2– CET OUTIL PEUT CAUSER DES BLESSURES GRAVES. Lire attentivement les instructions relatives à son maniement correct, à sa mise en service, son entretien, démarrage et arrêt. Se familiariser avec toutes ses commandes et son utilisation correcte.
- 3– Lorsque la machine n'est pas utilisée, mettre systématiquement la batterie en position arrêt «0»
- 4– Avant de démarrer le moteur, s'assurer que la lame n'est en contact avec aucun objet.
- 5– Toujours utiliser un outil de levage approprié respectant les règles du travail en vigueur pour le travail en hauteur.
- 6– Ne jamais utiliser l'outil s'il est abîmé, mal réglé ou monté de façon incomplète.
- 7– Ne jamais enlever ou inhiber une sécurité. Faire réparer la sécurité en cas de dysfonctionnement.
- 8– Ne jamais désaccoupler le cordon électrique de l'outil sans avoir vérifié que l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie soit sur la position arrêt «0».
- 9– Ne transportez jamais le sécateur par le cordon d'alimentation.
- 10– Ne démontez pas le sécateur.
- 11– N'ouvrez pas le boîtier d'adaptation.
- 12– N'essayez pas de couper des bois de section trop grosse ou d'autres matériaux que le bois.

## MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE



Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.

## SIGNAUX DE SÉCURITÉ



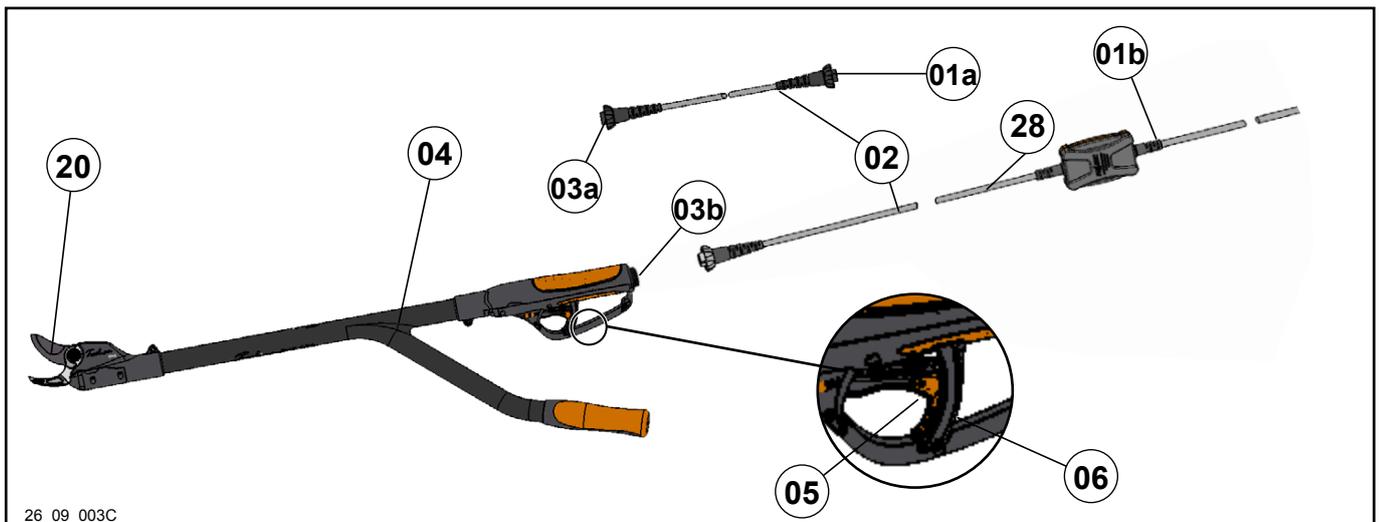
- |   |  |   |
|---|--|---|
| 1 |  | 1– Lire le manuel d'utilisation   |
| 2 |  | 2– Port des lunettes obligatoire  |
| 3 |  | 3– Matériaux conducteurs d'électricité. Se tenir éloigné de plus de 10 mètres de toute source électrique. |
| 4 |  | 4– Ne pas exposer à la pluie.   |

## DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

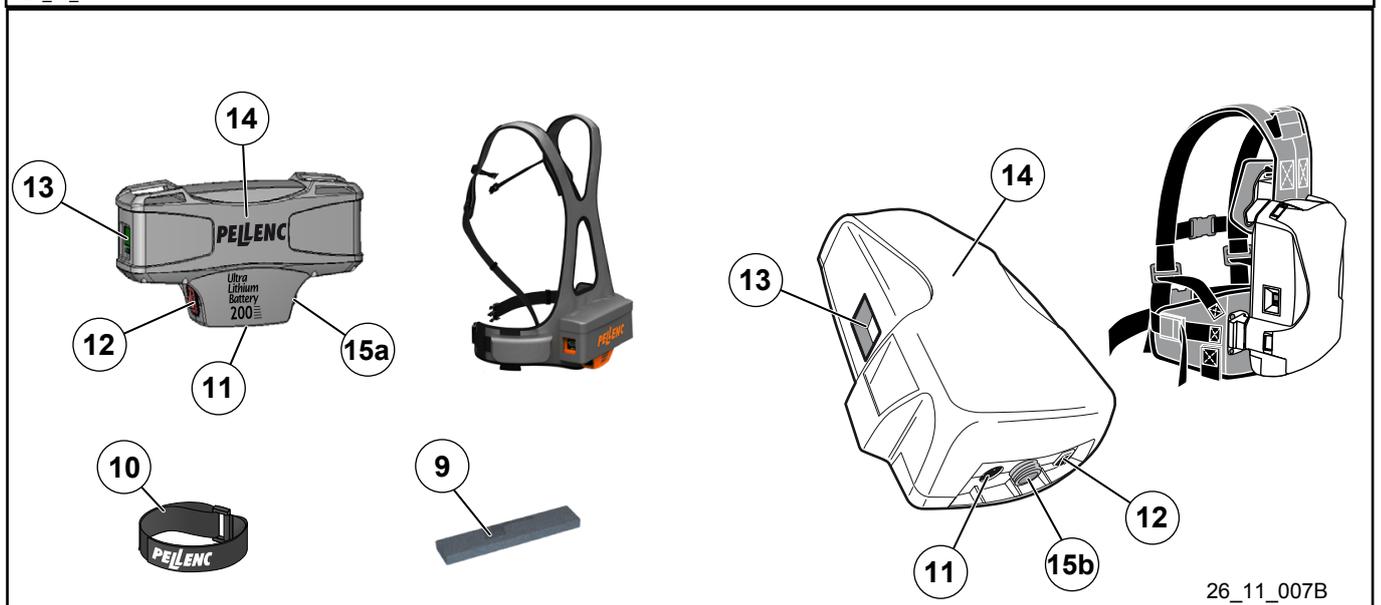
- 1a/1b– Fiche connecteur batterie
- 2– Cordon sécateur
- 3a/3b– Fiche connecteur outil
- 4– Sécateur
- 5– Gâchette principale
- 6– Gâchette secondaire
- 9– Pierre d'affûtage
- 10– Brassard
- 11– Prise pour chargeur
- 12– Interrupteur

- 13– Afficheur jauge
- 14– Batterie complète\*
- 15a/15b– Connecteur outil
- 28– Boîtier d'adaptation
- Outillage :
- tournevis plat
- clé de réglage axe de lame
- clé 6 pans
- tube de graisse

\* Selon version



26\_09\_003C



26\_11\_007B

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<b>Treelion D45</b>	
Capacité de coupe	jusqu'à 45 mm suivant le type de bois
Tension d'alimentation du sécateur	44 V
Puissance moyenne	320 W
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie
Poids du sécateur	TREELION-D45 700 : 1,6 kg TREELION-D45 900 : 1,7 kg TREELION-D45 1500 : 1,9 kg
Valeurs totales de vibrations (somme vectorielle triaxiale) déterminées conformément à la norme EN 60745-1 (incertitude de $K=1.5 \text{ m/s}^2$ )	$a_h < 2.5 \text{ m/s}^2$ maximum

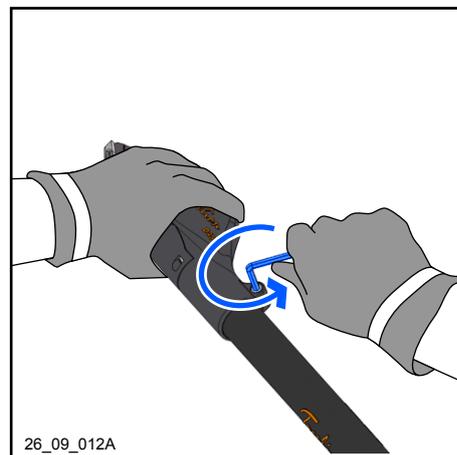
Valeur de bruit mesurée d'après la norme EN 60745-1	
Niveau de puissance sonore mesuré (incertitude de $K=3 \text{ dB}$ )	$L_{WA} = 81 \text{ dB}$ maximum
Niveau de pression acoustique au poste de travail mesuré (incertitude de $K=3 \text{ dB}$ )	$L_{pA} = 70 \text{ dB}$ maximum

## PREMIÈRE MISE EN SERVICE

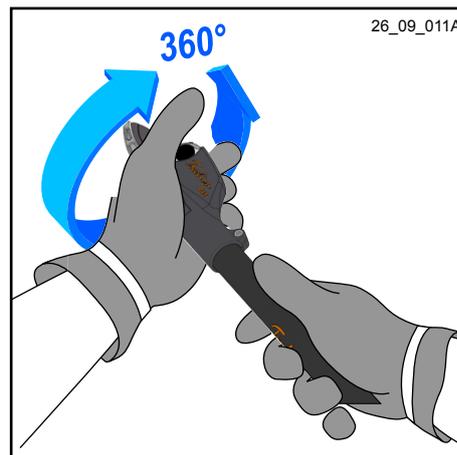
- Sortir le sécateur et son cordon de l'emballage.
- Régler l'orientation de la tête de coupe et de la poignée du sécateur (voir paragraphes suivants).

## ORIENTATION DE LA TÊTE DE COUPE

- Desserrer la vis de la tête de coupe avec la clé 6 pans.



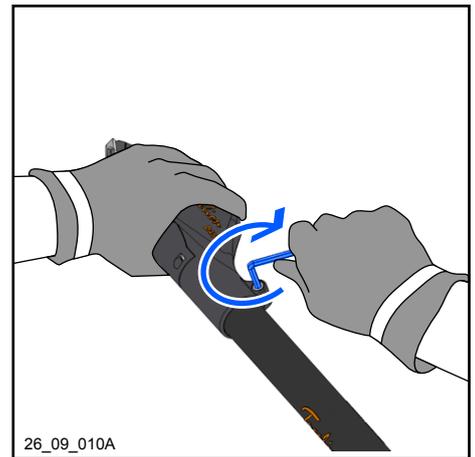
- Orienter la tête de coupe à votre convenance.



**Ne pas tirer sur la tête de coupe pendant la rotation, mais la garder en appui contre le tube.**

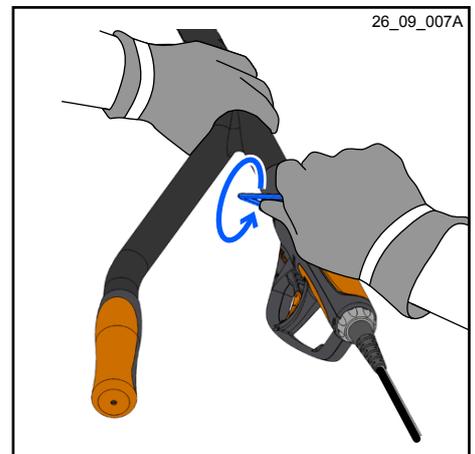
## ORIENTATION DE LA TÊTE DE COUPE

- Resserrer la vis de la tête de coupe avec la clé 6 pans (2,5 N·m).



## ORIENTATION DE LA POIGNÉE

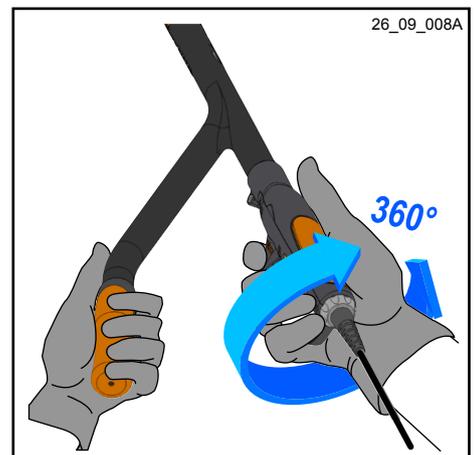
- Desserrer la vis de la poignée avec la clé 6 pans.



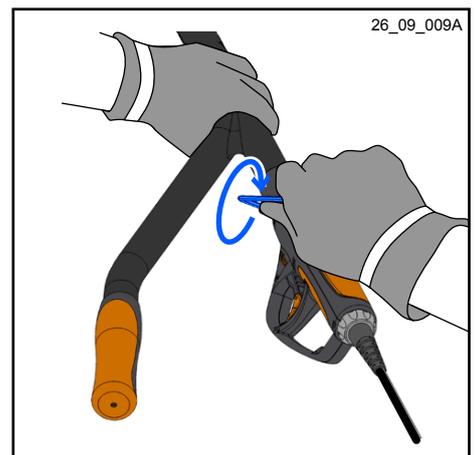
- Orienter la poignée à votre convenance.



**Ne pas tirer sur la poignée pendant la rotation, mais la garder en appui contre le tube.**



- Resserrer la poignée avec la clé 6 pans (2,5 N·m).



- Se reporter à la notice de la batterie utilisée pour le montage de la ceinture ou du gilet de portage.



#### RAPPEL

Vérifier que l'interrupteur de marche / arrêt (12) soit bien en position arrêt «0» (partie rouge non visible).

### VERSION TREELION D45 + CORDON + BATTERIE SÉCATEUR

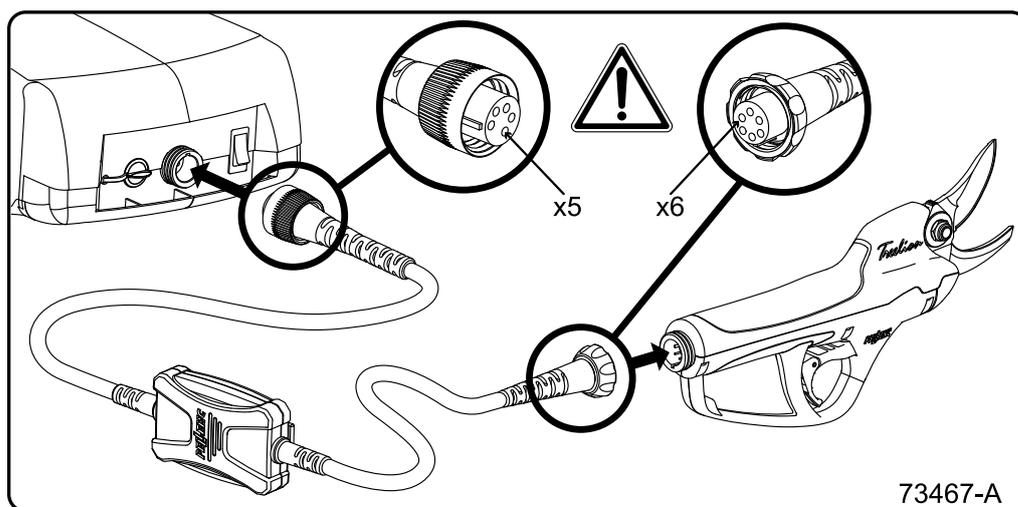
- Le cordon peut être monté indifféremment dans les 2 sens.
- Insérer la fiche **01a** du cordon dans la prise **15a** du bloc «batterie». Visser la molette à la main.
- Insérer la fiche **03a** du cordon à l'arrière du sècheur. Visser la molette à la main.

### VERSION TREELION D45 + BOÎTIER D'ADAPTATION + BATTERIE MULTIFONCTION

- Insérer la fiche **01b** du cordon dans la prise **15b** du bloc «batterie». Visser la molette à la main.
- Insérer la fiche **03b** du cordon à l'arrière du sècheur. Visser la molette à la main.



#### RESPECTER LE SENS DE MONTAGE !



## UTILISATION

- Prenez le sécateur en main.
- **Pour une utilisation en mode progressif** appuyez sur la gâchette **05** avec l'index, et de l'autre main, basculez l'interrupteur **12** de la position «0» à la position «1» (la face rouge apparaît). **Pour une utilisation en mode non progressif** ne pas appuyer sur la gâchette et basculez l'interrupteur **12** de la position «0» à la position «1» (la face rouge apparaît).
- Attendre que la batterie génère 3 bips.
- Le sécateur est sous tension mais non fonctionnel.
- Appuyez sur la gâchette et relâchez la gâchette **05**, le sécateur devient fonctionnel dans le mode choisi.
- Pour arrêter votre sécateur, refermez la lame **20** à l'aide de la gâchette **05**, maintenez celle-ci appuyée, basculez l'interrupteur **12** en position arrêt «0» (la face rouge disparaît).
- En cas de coupe trop importante, le sécateur s'arrête à la fermeture. Seule l'ouverture est possible.

## LE MODE PROGRESSIF (PLEINE OUVERTURE)

- Ce mode permet à la lame de suivre le mouvement du doigt de manière proportionnelle.
- Afin d'économiser l'énergie délivrée par la batterie et d'assurer ainsi un maximum d'autonomie au sécateur, nous vous conseillons de conserver les lames fermées et de ne les ouvrir qu'à la dimension du bois à couper.

## LE MODE SEMI OUVERTURE

- Ce mode permet à la lame de se fermer lorsque la gâchette est actionnée.
- Gâchette principale **05** actionnée = fermeture de la lame.
- Gâchette principale **05** relâchée = ouverture de la lame en semi-ouverture.
- Gâchette secondaire **06** appuyée = ouverture de la lame en pleine ouverture.

## LE MODE SÉCURITAIRE

**Remarque** : Ce mode permet d'arrêter le fonctionnement de l'outil lame fermée, sous tension, sans action sur l'interrupteur **12**.

- Le mode sécuritaire s'active après 1 minute de non utilisation de l'outil de manière automatique.
- Possibilité d'actionner le mode sécuritaire en appuyant sur les 2 gâchettes **05** et **06** en même temps pendant 2 secondes.(après fermeture de la lame).
- Pour enlever le mode sécuritaire, appuyer sur la gâchette **05** et la relâcher.

## CONSEILS D'UTILISATION

- Vous devez prendre toutes les précautions utiles afin d'éviter d'accrocher le cordon d'alimentation **02** du sécateur dans les branches. Pour ce faire, attachez le cordon **02** au bras à l'aide du brassard **10** fourni ou passez-le dans votre manche.
- L'autonomie et la durée de vie du sécateur dépendent essentiellement du bon affûtage et du bon serrage de la lame. Vous devez vous préoccuper en permanence de ces derniers points comme vous le feriez pour un sécateur à main (voir ENTRETIEN).
- Nous vous recommandons de ne pas débrancher le sécateur du bloc «batterie» après son utilisation quotidienne.

## REMARQUES

- La prise en main du sécateur nécessite quelques heures de taille.
- La batterie est déchargée lorsque l'afficheur jauge **13** indique 0 %.
- Si la coupe ne se fait plus nettement et sans effort, cela signifie qu'il consomme plus d'énergie que nécessaire. Vérifiez l'affûtage et l'état général du sécateur.

## AFFÛTAGE

Cette opération est essentielle car elle détermine la qualité de la coupe et la longévité des lames, des pièces mécaniques ainsi que l'autonomie de la batterie. Sa fréquence dépend bien sûr du bois coupé (dureté et diamètre), du rythme de taille et de l'outil d'affûtage (une pierre spéciale **09** vous est fournie). Aussi est-il nécessaire, pendant les premiers jours d'utilisation, de vérifier fréquemment l'état du tranchant de la lame afin de maintenir ce tranchant en rafraîchissant le fil de coupe peu et souvent (un coup d'œil tous les quarts d'heure vous donnera très vite une idée de cette fréquence).

**IL EST IMPERATIF D'ENLEVER LA BAVURE (morfil) DU TRANCHANT DE LA LAME ET DE REALISER LE PREMIER RAFRAICHISSEMENT DÈS LES 15 PREMIÈRES MINUTES.**

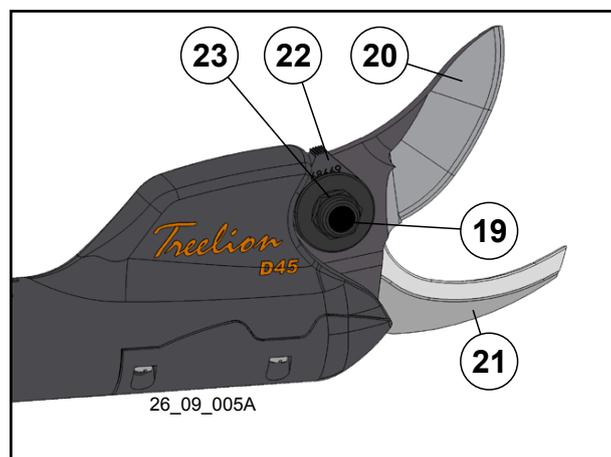
## RÉGLAGE DU JEU FONCTIONNEL DE LA LAME

- Aucun jeu latéral ne doit subsister.
- Le jeu dans le sens de la coupe doit être sensible à la main.

Pour obtenir cela :

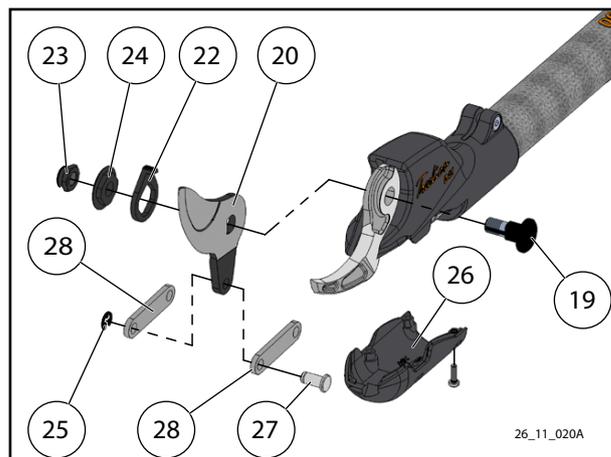
- Effectuez ces opérations lame ouverte, interrupteur en position arrêt «0».
- Serrez l'écrou de réglage **23** jusqu'à ce que la rondelle de réglage moletée **22** ne tourne plus.
- Desserrez l'écrou de réglage **23** d'un quart de tour.
- Vérifiez le serrage de la lame :
  - La rondelle moletée **22** doit pouvoir tourner lame ouverte.
  - La rondelle moletée **22** ne doit pas tourner lame fermée.
- Réajuster le serrage en cas de besoin à l'aide de l'écrou de réglage **23** avec la clé de réglage.
- Un serrage excessif peut provoquer un mauvais fonctionnement, une mauvaise coupe de la pointe de la lame et une diminution de l'autonomie de la batterie.

- 19** Axe de lame
- 20** Lame
- 21** Crochet
- 22** Rondelle de réglage moletée
- 23** Ecrou de réglage



## DESCRIPTIF DE LA TÊTE DE COUPE

- 19 Axe de lame
- 20 Lame
- 22 Rondelle de réglage moletée
- 23 Ecrou de réglage
- 24 Rondelle
- 25 Clips Diam. 3.17
- 26 Trappe de visite
- 27 Axe épaulé
- 28 Maillon



## CHANGEMENT DE LAME OU D'AXES

Suivez les instructions dans l'ordre indiqué :

- Ouvrez la lame **20** complètement.
- Mettez l'interrupteur **12** en position «**0**».
- Débranchez le cordon **02** du sécateur.
- Déposez la trappe de visite **26**.
- Enlevez l'écrou **23** de l'axe de la lame **19**
- Démontez l'axe épaulé **27** en enlevant le clips **25** Diam. 3.17 et démontez l'ensemble.
- Changez les pièces usées.
- Remettez la lame **20** sur le crochet après avoir graissé la portée puis l'axe de lame **19**.
- Remettez l'axe épaulé **27** et un nouveau clips **25** (utiliser des clips neufs uniquement).
- Remettez les rondelles **22** et **24** et l'écrou de réglage **23**.
- Remettez la trappe de visite **26**.
- Serrez l'écrou de réglage **23** de l'axe de la lame **19** en vous référant au paragraphe précédent.
- Rebranchez le sécateur.



**ATTENTION : ne faites jamais fonctionner le sécateur sans sa lame et ses axes sous peine de détérioration du corps du sécateur.**

## CHANGEMENT DE CROCHET

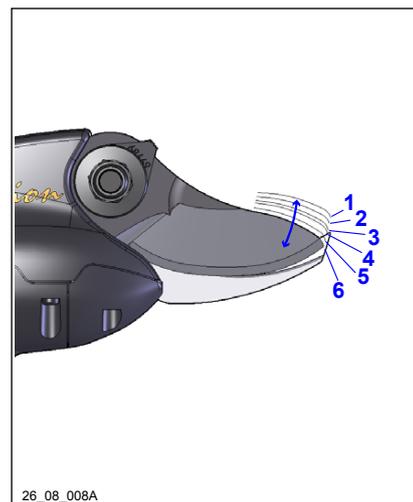
**Le changement du crochet doit être réalisé exclusivement par un distributeur agréé.**

## RÉGLAGE CROISEMENT DE LA LAME



**Remarque** : Ne pas laisser la gâchette inactive plus de 1.5 seconde après les 3 Bips entre les points B et D ou D et E.

- A. Appuyez sur la gâchette **05** avec l'index, et de l'autre main, basculez l'interrupteur **12** de la position «0» à la position «1» (la face rouge apparaît).
- B. Attendre que la batterie génère 3 bips.
- C. Le sécateur est sous tension mais non fonctionnel.
- D. Appuyez sur la gâchette et relâchez la gâchette **05**, le sécateur devient fonctionnel.
- E. Maintenir la gâchette **05** appuyée pendant 5 secondes.
- F. La lame passe d'une position à l'autre parmi 6 positions de croisement de lame.
- G. Pour mémoriser le croisement de lame choisi, lâcher la gâchette au moment où la lame est à la position désirée.

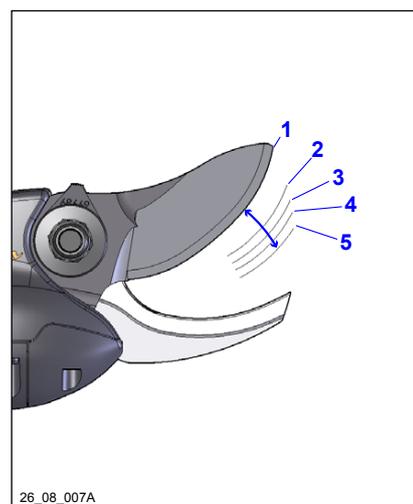


## RÉGLAGE DE LA DEMI-OUVERTURE DE LA LAME



**Remarque** : Ne pas laisser la gâchette inactive plus de 1.5 seconde après les 3 Bips entre les points B et D ou D et E.

- A. Sans appuyez sur la gâchette **05**, basculez l'interrupteur **12** de la position «0» à la position «1» (la face rouge apparaît).
- B. Attendre que la batterie génère 3 bips.
- C. Le sécateur est sous tension mais non fonctionnel.
- D. Appuyez sur la gâchette et relâchez la gâchette **05**, le sécateur devient fonctionnel.
- E. Maintenir la gâchette appuyée pendant 5 secondes.
- F. La lame passe d'une position à l'autre parmi 5 positions de demi-ouverture.
- G. Pour mémoriser la demi-ouverture de lame choisie, lâcher la gâchette au moment où la lame est à la position désirée.



## ENTRETIENS DIVERS

- Eviter au maximum la formation de pâte abrasive (huile + terre), par des nettoyages fréquents. Pour cela :
  - Nettoyer l'avant du sécateur avec un chiffon et démonter la trappe de visite 1 fois par semaine afin d'éliminer les éventuels débris végétaux. Éliminer tout dépôt. Eviter les solvants tels que : trichloréthylène, white-spirit, essence, etc...
  - Graisser la lame et les axes de lames **peu mais souvent** (1 fois par semaine).
  - Ne laisser pas le sécateur dans la terre ni exposé aux intempéries.
- 
- **TOUTES LES 200 HEURES, procéder au remplacement des pièces 19, 20, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29.**
  - **Ces pièces doivent être changées à titre préventif ou au minimum tous les ans.**
  - **Pour ce faire, utiliser les kits de remplacement suivants :**
    - réf. 73101 : 20, 25, 27
    - réf. 73100 : 19, 22, 23, 24
    - réf. 78837 : 25, 28, 27
- 
- **Le remplacement du kit maillon (réf. 73361) doit être réalisé exclusivement par un distributeur agréé.**

## CHANGEMENT DE LA BATTERIE

**Le changement de la batterie doit être réalisé exclusivement par un distributeur agréé.**

## HORS PÉRIODE DE TAILLE

- Stockez le sécateur, le bloc «batterie» et le chargeur à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité, et vérifiez que l'interrupteur 12 est bien en position arrêt «0».
- Ne jamais stocker la batterie à une température ambiante supérieure à +45 °C.
- **Pour préserver la longévité de la batterie et éviter sa détérioration, il est impératif de stocker la batterie chargée et de refaire une charge tous les 10 mois en cas de non utilisation.**
- Ne pas manipuler l'interrupteur pendant la période de stockage.
- Il vous est possible, HORS SAISON, de faire effectuer une révision de votre sécateur, chez un réparateur agréé. Pour plus de renseignements, consultez votre réparateur ou contactez-nous.
- Le stockage de la batterie doit être réalisé dans un lieu sec et tempéré entre 0 °C et 40 °C. Aucun objet combustible ne doit être placé à moins de 1.5 mètre de la batterie.

## INCIDENTS

Si votre sécateur ne fonctionne plus :

- Mettez l'interrupteur **12** en position marche «0».
- Vérifiez la charge de la batterie en regardant la jauge.
- Vérifiez que le cordon **02** est bien branché et la molette **01** serrée.
- En maintenant une pression sur la gâchette **05**, mettez l'interrupteur **12** en position marche «I».
- Si le sécateur ne fonctionne pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.

**NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIER L'UN DES ÉLÉMENTS (SÉCATEUR, BOÎTIER, BATTERIE) AUTRE QUE CEUX AUTORISÉS DANS CETTE NOTICE (vous risquez de les détériorer et surtout vous perdrez le bénéfice de la garantie).**

# GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.»

## Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article XX, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

## Garantie légale de conformité

Article L.211-4 du Code de la consommation « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci est mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité »

Article L.211-5 du Code de la consommation « Pour être conforme au contrat, le bien doit : 1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L.211-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

## Garantie commerciale

### Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

### Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées qui relèvent de garanties commerciales particulières plus longues définies dans la notice d'utilisation de chaque produit remis à la livraison.

## Durée de la garantie

### Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

### Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

### Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

## Mise en oeuvre de la garantie commerciale

### Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site [www.pellenc.com](http://www.pellenc.com), rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

Pour que la déclaration de mise en service soit effective, le DISTRIBUTEUR s'engage, à joindre à la déclaration de mise en service qui sera faite sur le site [www.pellenc.com](http://www.pellenc.com) la carte de garantie présente dans chaque emballage d'outil ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs dûment daté(e) et signé(e) par le client utilisateur.

## Service après-vente payant

### Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

### Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

### Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

## Engagements qualité

Le DISTRIBUTEUR s'engage à respecter les engagements qualités suivants :

Indiquer par écrit au moment de l'achat de l'outil par le client utilisateur, le coût de la livraison si le produit doit être livré.

Indiquer au client utilisateur par écrit, le coût de la mise en service au moment de l'achat de l'outil si cette dernière est payante

Indiquer au client utilisateur par écrit, le coût de la formation utilisateur, dans le cas de machines de récolte automotrices, au moment de l'achat de l'outil si cette dernière est payante

Fournir au client utilisateur des précautions, consignes de sécurité, et risques liés à l'utilisation des produits PELLENC, tels que mentionnés dans chaque notice d'utilisation et plus généralement à lui fournir toute information, conseil et mise en garde liés à l'utilisation des produits PELLENC.

Remettre les dites notices d'utilisation au client utilisateur au moment de la remise du bien ou lors de la mise en service lorsque cette dernière est prévue.

Effectuer une présentation des fonctionnalités de l'outil, au moment de la mise en service.

Énumérer les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires lors de l'utilisation du produit concerné lors de la mise en service.

## CONDITIONS DE GARANTIE PARTICULIÈRES

**PELLENC s.a.** garantit son moteur pour une durée de **2 ans** à partir de la date de livraison.

**PELLENC s.a.** garantit la batterie pour une durée de **2 ans** à partir de la date de livraison à condition :

- que le nombre de recharge n'excède pas 100 recharges par an ;
- que la capacité de charge de la batterie n'ait pas excédé 1 000 000 mAh depuis la mise en service ;
- que la batterie soit utilisée entre -5 °C et +35 °C ;
- que la batterie soit chargée entre +10 °C et +25 °C ;
- que la batterie ne soit pas entrée en décharge profonde ;
- que la consommation moyenne n'excède pas 350 mA.



**NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIER LE SÉCATEUR OU LE BLOC «BATTERIE», SOUS PEINE D'ANNULATION DE LA GARANTIE. FAITES APPEL À UN RÉPARATEUR AGRÉÉ.**

## MATÉRIEL BREVETÉ

• **PELLENC** se réserve le droit d'apporter à ses matériels toute modification de conception et de fabrication qui serait de nature à les faire progresser dans la voie de la **PERFECTION**.

**Roger PELLENC**

Président Directeur Général



## DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

DIRECTIVE MACHINES 2006/42/CE, ANNEXE IIA.

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	SÉCATEUR ÉLECTRONIQUE			
FONCTION	DESTINÉ À LA TAILLE			
NOM COMMERCIAL	TREELION			
TYPE	TREELION D			
MODÈLE	<table border="1"><tr><td>D45-700</td><td>D45-900</td><td>D45-1500</td></tr></table>	D45-700	D45-900	D45-1500
D45-700	D45-900	D45-1500		
N° DE SÉRIE	32Q00001 - 32Q49999			

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINES (2006/42/CE)

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES AUTRES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :

- COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (2004/108/CE)
- LIMITATION DE L'UTILISATION DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS LES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (2011/65/UE)
- RECYCLAGE ET VALORISATION DES DECHETS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (2012/19/UE)

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

- EN 55014-1 : 2006 + A1 : 2009 + A2 : 2011
- EN 55014-2 : 1997 + A1 : 2001 + A2 : 2008
- EN 61000-3-2 : 2006 + A1 : 2009 + A2 : 2009
- EN 61000-3-3 : 2013
- EN 60745-1 : 2009 +A11 : 2010

FAIT À PERTUIS, LE 01/12/2015  
ROGER PELLENC  
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



